

PROTOCOLE A APPLIQUER PENDANT LES VISITES

- ☺ **RESPECTER LES GESTES BARRIERES** (SOURCES MINISTERE DE LA SANTE) A TOUT MOMENT.
- ☺ **AVANT LA VISITE DU BIEN :**
 - Si une personne présente des symptômes du COVID-19 avant ou le jour de la visite, signalez-le le plus rapidement possible à l'agence.
 - Préparez un masque et portez-le si vous êtes présent dans le logement pendant la visite.
 - Préparez le bien en vue de la visite (désinfection des équipements susceptibles d'être touchés, ouverture des volets, tirer les rideaux, ouverture de toutes les portes intérieures et allumage des lumières pour éviter aux visiteurs d'avoir à manipuler poignées et interrupteurs...)
 - Préparez les documents demandés au préalable.
- ☺ **PENDANT LA VISITE DU BIEN :**
 - Nous conseillons aux vendeurs de **s'absenter pendant le déroulement de la visite.**
 - Respect des gestes barrières,
 - Maintenir la distance d'au moins 1,5 m entre personnes,
 - Port du masque obligatoire, port de gants obligatoire,
 - Nombre de visiteurs limité à deux personnes à la fois,
 - Désinfection des mains avant et après,
 - Les clients acquéreurs ne toucheront pas les poignées, les interrupteurs...
- ☺ **APRES LA VISITE,**
 - Débriefing par téléphone, Skype ou tout autre moyen de communication à distance.
 - Pour ce qui est des échanges de documents, nous recommandons la dématérialisation, voire la signature électronique. Par exemple, le bon de visite sera envoyé par email.

NOTRE DOUBLE RESPONSABILITE :

PROFESSIONNELLE : PROTEGER NOS COLLABORATEURS, NOS CLIENTS ET NOS PROSPECTS.

COLLECTIVE : EVITER UNE DEUXIEME VAGUE COVID-19 ET UNE NOUVELLE SESSION DE CONFINEMENT.

PRENEZ SOIN DE VOUS !